

MUSIQUE

- Site Le Puy-en-Velay -

LES ENSEIGNEMENTS

CORDES

Violon / Cécile Guillier, Jens Rossbach, Sarah Vuarin

Alto / Anne Perreau

Violoncelle / Françoise Favard

Contrebasse / Pierrick Bayle

Guitare / Patrick Jourdy, Véronique Rideau

BOIS

Flûte traversière / Sonia Verdier

Hautbois / Jean-Michel Joubert

Clarinette / Christophe Lac

Basson / Loïc Mortimore

Saxophone / Jean-Jacques Mure

CUIVRES

Cor / Lionel Masson

Trompette / Aline Menevaut

Trombone / Boris Lebas

Tuba / Loïc Mortimore

PERCUSSIONS

Percussions / Pascal Bertrand et Michel Sallas

CLAVIERS

Accordéon chromatique, bandonéon, accordina (accordéon à bouche) / Hervé Esquis

Piano / Guillaume Fontaine, Yvan Guyot et Marc Rouchouse

ÉVEIL ET INITIATION / Laurence Bussy et Karen Prevost

FORMATION MUSICALE / Raphaël Brunon, Emilie Caro, Stéphanie Vouillot, Véronique Soignon.

ACCOMPAGNEMENT PIANO DES CLASSES INSTRUMENTALES ET VOCALES / Jean-Pierre Schmitt, Mickaël Souveton et Raphaël Brunon

MILIEU SCOLAIRE

Musiciens intervenants dans les écoles et milieux spécialisés / Laurence Bussy, Karen Prevost, Edith Paradis, Sylvain Haon, Damien Gayton

MUSIQUE ANCIENNE

Flûte à bec / Laurence Bussy

Orgue / Mickaël Souveton

MUSIQUES TRADITIONNELLES

Accordéon diatonique / Delphine Stucki, Florent Paulet

Gralla catalane - Hautbois traditionnel / Delphine Stucki

Cornemuse / Fabrice Goupil

Vielle à roue / Jérôme Liogier

MUSIQUES ACTUELLES

Guitare Basse / Olivier Long

Guitare Électrique / Jean-Pierre Louveton

Chant / Jérôme Coudert

Claviers / Guillaume Fontaine

Batterie / Pascal Bertrand et Florent Ville

VOIX

Chorales / Nina Pal-Markovic et Anda Martin

Cursus choral / Nina Pal-Markovic

PARCOURS DE DÉCOUVERTE / 4 à 6 ans / 10 et +

- **Atelier d'éveil musical et corporel / 4 à 5 ans**

Premières approches ludiques des enfants à la pratique musicale : par la découverte du chant, jeux d'écoutes, l'exploration sonore de percussions, du corps, découverte du rythme par le jeu et la danse. Atelier collectif aux élèves de Grande Section.

Enseignantes : Laurence Bussy et Karen Prevost

Durée : 45 min./semaine

- **Atelier d'initiation musicale / A partir de 6 ans**

Cet atelier propose aux enfants : 30 minutes d'initiation instrumentale encadrée auprès des professeurs d'instruments du conservatoire en petit groupe et de 30 minutes de pratiques musicales collectives axées sur le chant, les percussions corporelles et instrumentales et des jeux d'écoutes. À l'issue de ce parcours, l'enfant pourra choisir sa pratique instrumentale ou vocale.

Enseignante : Laurence Bussy et professeurs instrumentaux

Durée : 1h/semaine (Jours variables selon les instruments)

Jours variables selon les instruments :

→ Lundi : Violon, Cor, tuba, Accordéon diatonique, Flûte traversière, Trompette

→ Mardi : Clarinette, Orgue, Flûte à bec, Alto, Saxophone, Violoncelle,

Selon le nombre d'inscriptions, des modifications peuvent être apportées.

- **Atelier découverte instrumentale / A partir de 10 ans / Débutant**

Expérimenter plusieurs instruments (environ 5 dans l'année) en faisant partie d'un petit groupe, apprendre à jouer ensemble et découvrir la diversité des pratiques musicales.

Enseignante : Cécile Guillier

Durée : 45'/semaine

Sous réserve du nombre d'inscrits.

PARCOURS DIPLÔMANT / A partir de 7 ans

C'est la voie habituelle pour un apprentissage musical. La durée hebdomadaire des enseignements comptabilise 2 à 3 heures (la 1^{ère} année) et de 5 à 8h (vers la 10^e année). Ces enseignements s'articulent autour des cours instrumentaux, de formation musicale et de pratiques collectives. Des examens valident tous les 3 à 5 ans les études effectuées. Au terme des 2 premiers cycles dans ce cursus (8 à 9 ans), les élèves pourront choisir un avenir d'artiste amateur de bon niveau ou éventuellement une orientation professionnelle qui sera sanctionnée par un diplôme national. Une participation active à l'animation du territoire par des représentations publiques est demandée tout au long de l'année.

- **A PARTIR DE 7, 8 OU 9 ANS / PRATIQUE INSTRUMENTALE ET VOCALE**

CYCLE 1 - APPRENTISSAGE DES FONDAMENTAUX

Approche sensorielle et corporelle, développement de la curiosité, construction de la motivation, pour accompagner l'épanouissement artistique des élèves.

Durée : 3h/semaine

→ 1 cours = Instrument + chorale

→ 1 cours = Formation musicale + Atelier rythmique

CYCLE 1	INSTRUMENT	FORMATION MUSICALE	PRATIQUE COLLECTIVE
1^{er} Cycle 1^{ère} année	Cours individuel ou collectif – 45' Lundi, Mardi ou Jeudi selon l'instrument* suivi ou précédé de la chorale entre 17h30-19h	45' Mercredi entre 10h30-12h	Atelier rythmique 45' Mercredi entre 10h30-12h et chorale 45' Lundi, Mardi ou Jeudi entre 17h30-19h
1C2	Cours individuel ou collectif - 30'	45'	45' de chorale
1C3	Cours individuel - 30'	1h	Obligatoire
1C4	Cours individuel - 30'	1h30	Obligatoire au choix

* Instruments à titre indicatif

Accordéon chromatique (M/J)

Accordéon diatonique(M)

Alto (J)

Bandonéon

Clarinette (M)

Contrebasse (J)

Cornemuse

Cor (L/J)

Flûte à bec (M)

Flûte traversière (M)

Guitare (L/J)

Hautbois (J)

Orgue (M)

Percussions(L/M)

Piano (M/J)

Saxophone (L/M)

Trombone (J)

Tuba/Basson (L)

Vielle à roue

Violon (L/J)

Violoncelle (M)

CYCLE 2 – APPROFONDISSEMENT DES FONDAMENTAUX

Accessible aux élèves ayant validé leur 1^{er} cycle ou sur test d'entrée.

CYCLE 2	INSTRUMENT	FORMATION MUSICALE	PRATIQUE COLLECTIVE
2C1 2C2 2C3	Cours individuel ou en petit groupe de 40'/semaine	1h30/semaine	Obligatoire au choix entre 1h15 à 2h/semaine
2C4		2h/semaine	

CYCLE 3 – AMATEUR

Accessible aux élèves ayant validé leur 2^{ème} cycle ou sur test d'entrée.

CYCLE 1	INSTRUMENT	FORMATION MUSICALE	PRATIQUE COLLECTIVE
3C1 3C2	50'/semaine	2h/semaine	Obligatoire au choix entre 1h30 à 2h/semaine

CYCLE 3 - ORIENTATION PROFESSIONNELLE

CLASSES PRÉPARATOIRES A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (C.P.E.S) / Musique et Théâtre

Partenariat Conservatoire Massenet de Saint-Etienne

→ Le Puy-en-Velay pilote la CPES Musiques Traditionnelles

Permettent aux élèves qui souhaitent se professionnaliser afin de préparer leur entrée dans des établissements d'enseignement artistique supérieur. Ce cycle exige une grande disponibilité.

Possibilité de passer le Diplôme d'études Musicales et théâtrales

Instruments : Accordéon diatonique, Bandonéon, Cornemuse, Vielle à roue, Danses traditionnelles

Durée du parcours : 2 à 3 ans

Profil des élèves : Niveau requis Cycle 3

Lieux du parcours :

- Cours réguliers aux Ateliers des Arts
- Session occasionnelles Conservatoire Massenet de Saint-Etienne

- **A PARTIR DE 7, 8 OU 9 ANS / CURSUS CHORAL**

Ce cursus permet aux enfants qui aiment chanter d'avoir une formation complète autour de la voix. Les trois cours (chant, accompagnement au piano et formation musicale) sont préparés en équipe pour qu'ils soient en lien les uns aux autres et aboutissent régulièrement à des prestations publiques (opéra pour enfants, chants accompagnés par les élèves eux-mêmes...).

CYCLE 1 - APPRENTISSAGE DES FONDAMENTAUX

→ 0h30 / semaine : chant en petit groupe + 0h30 / semaine accompagnement au piano

→ 0h45 / semaine : chœur + 0h45 / semaine formation musicale

CYCLE 2 – APPROFONDISSEMENT DES FONDAMENTAUX

Accessible aux élèves ayant validé leur 1^{er} cycle ou sur test d'entrée.

Durée : 3h-4h / semaine

- chant en petit groupe
- accompagnement au piano
- formation musicale
- chœur
- atelier lyrique

CYCLE 3 – AMATEUR

Accessible aux élèves ayant validé leur 2^{ème} cycle ou sur test d'entrée.

→ Idem + direction de chœur

- **A PARTIR DE 10 ANS / PRATIQUE INSTRUMENTALE ET VOCALE ADAPTÉE / DÉBUTANT**

Les 2 premières années sont adaptées par rapport au parcours classique

CYCLE 1	INSTRUMENT	FORMATION MUSICALE	PRATIQUE COLLECTIVE
1 ^{er} Cycle 1 ^{ère} année 1C2	Cours individuel 30'	1h	-
A partir de 1C3	Cours individuel 30'	1h	Obligatoire 1h

Possibilité de poursuivre sur le parcours diplômant ou non diplômant après la 4^{ème} année.

PARCOURS NON DIPLÔMANT

- **A PARTIR DE 11 ANS / PRATIQUE INSTRUMENTALE**

Ce parcours permet à chacun d'organiser ses études en fonction du temps dont il dispose et de l'énergie qu'il veut consacrer à ses études. Il n'est pas soumis aux passages d'examens de fin de cycle et de fait ne donne accès à aucun certificat ou diplôme. Ce parcours n'est pas définitif, il est toujours possible de réintégrer le parcours diplômant l'année suivante.

Instruments : Toutes disciplines.

Conditions et modalités : Accessible uniquement aux élèves ayant un niveau de formation musicale de fin de 1^{er} cycle et en accord avec l'équipe pédagogique.

INSTRUMENT	PRATIQUE COLLECTIVE
0h30/semaine	Obligatoire au choix entre 1h-2h/semaine suivant la pratique.

PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES / A partir de 11 ans / Ados et adultes

6 musiciens spécialisés dans le Rock, la pop, l'Électro et les nouvelles technologies proposent un enseignement adapté à l'idée de créer sa musique en groupe dans un studio équipé pour travailler et peaufiner compositions et reprises des Beatles jusqu'à Daft Punk. Mais aussi pour travailler sa technique de jeu. 8 concerts intitulés Triton pour que le groupe puisse se produire 2 fois sur scène en conditions pro. En partenariat avec la Maison Pour Tous (MPT) de Chadrac.

Conditions et modalités :

- Débutants comme confirmés.
- Cours pouvant se dérouler aux Ateliers des Arts du Puy-en-Velay, soit dans les studios de la MPT de Chadrac.
- Une adhésion à la MPT de Chadrac est obligatoire et elle est à régler à la MPT de Chadrac en début d'année.

Instruments :

- Batterie
- Guitare électrique
- Chant (à partir de 12 ans)
- Guitare basse
- Synthétiseur/clavier

2 types de parcours :

- **Parcours A**

→ **La pratique de groupe** : Atelier rock, atelier rythme & blues, atelier chanson française. L'orientation dans les différents ateliers est faite en début d'année par l'équipe enseignante en fonction du niveau, des choix horaires et du nombre d'années de présence des élèves inscrits.

→ **L'apprentissage instrumentale** : Cours collectif d'1h à 4 ou 5 élèves.

- **Parcours B** : L'entrée dans ce parcours se fait chaque année par le biais d'un concert préparé par les élèves sur les recommandations de leurs professeurs après être passé par le parcours A. Obligation d'être passé par le parcours A.

AUTRES PARCOURS

- **CLASSE A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE (C.H.A.M)**

Partenariat avec le Collège Anne Frank de Brives-Charensac

Au collège, je choisis la musique ! Apprenti musicien ou débutant, tu souhaites intégrer la musique dans ton parcours scolaire, rejoins la Classe à Horaires Aménagés Musique au Collège Anne Frank de Brives Charensac.

La C.H.A.M, qu'est-ce que c'est ? Un emploi du temps équilibré

La Classe à Horaires Aménagés Musique (C.H.A.M) permet de pratiquer la musique sur le temps scolaire, grâce à un emploi du temps aménagé tout en respectant le programme scolaire. Les élèves approfondissent leurs connaissances musicales par la pratique, la rencontre d'artistes, en assistant à des spectacles mais aussi en se produisant régulièrement dans le cadre de spectacles...

Pour qui ? Ouvert à tous les passionnés

Aux enfants entrant en 6ème ou 5ème débutants ou non. Un entretien individuel permettra de connaître leur motivation.

Quel enseignement musical ? Une formation complète et épanouissante

L'emploi du temps : L'enseignement musical comprend un cours d'instrument, de chorale, d'éducation musicale, d'un module théâtre : « être en scène », de Formation musicale le mardi après-midi et une pratique collective (durée de 4h à 6h). *Pour les fins de cycle, certains cours pourront avoir lieu hors temps scolaire.*

Lieu des cours : Collège et conservatoire. Les déplacements du collège au conservatoire sont organisés et encadrés.

Tous les styles sont abordés, de la musique du Moyen-Age au Rock, en passant par la musique traditionnelle de tous pays... Un voyage historique et géographique à travers toutes les musiques !

- **SOUTIEN A LA PRATIQUE AMATEUR / Amateurs confirmés**

Vous pratiquez la musique, la danse ou le théâtre (niveau non débutants), vous pouvez prendre un cours à la carte, pour résoudre une difficulté, améliorer votre interprétation, être conseillé ou soutenu. Après avis de la direction et des professeurs, une réponse pour ces inscriptions sera donnée début octobre.

Durée :

→ Cours de 0h30 aux Ateliers des Arts sans pratique collective - 5 cours max. / an

→ Cours de 0h30 aux Ateliers des Arts + pratique(s) collective(s) obligatoire(s) - 10 cours max. / an

Module de 8h pour les groupes constitués